

## L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION FONCTIONNE ET L'ÉQUIPE PRÉSIDENTIELLE RESTE MOBILISÉE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT

**La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a signifié ce jour au Président de l'Université de La Réunion sa suspension, à titre conservatoire, pour une durée d'un an avec effet immédiat. Face à cette décision brutale, le premier vice-président du conseil d'administration en charge des affaires générales, Dr Dominique MORAU, assure la présidence de l'établissement pour garantir le fonctionnement et les missions de service public de l'université et ainsi préserver l'intérêt de ses 19 000 étudiants et 1600 agents.**

### Une mesure conservatoire et non une sanction

Le 6 octobre 2023, la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a pris la décision de suspendre de ses fonctions le Président de l'Université de La Réunion à titre conservatoire et d'engager à son encontre diverses procédures. Cette mesure conservatoire ne constitue en rien une sanction et doit s'inscrire dans le strict respect de la présomption d'innocence.

### Une situation prévue par les statuts de l'établissement

Cette situation d'empêchement provisoire du Président de l'Université de La Réunion est prévue par les statuts qui régissent le fonctionnement de l'établissement. En application de ces dispositions, le premier vice-président du Conseil d'Administration en charge des affaires générales, Dr Dominique MORAU, assure la présidence de l'établissement.

### L'Université de La Réunion fonctionne

L'Université de La Réunion fonctionne dans des conditions normales ; les cours ainsi que les examens continuent de se dérouler et les directions administratives, techniques et de recherche de l'établissement travailleront normalement au service des usagers, des personnels et du territoire. Il en est de même pour le paiement des fournisseurs et prestataires de l'établissement qui seront honorés dans les conditions habituelles.

### L'équipe Présidentielle est mobilisée autour du Dr Dominique MORAU

L'ensemble de l'équipe présidentielle reste mobilisé autour du premier vice-président pour l'accompagner dans sa mission et porter le projet de mandature que la communauté universitaire a validé dans les urnes à de multiples reprises.

## **L'établissement dispose de procédures pour prévenir les situations de suspicion de harcèlement**

L'établissement rappelle également que des dispositions internes et des procédures indépendantes existent pour prévenir les situations de suspicion de harcèlement et ont été installées sous la mandature actuelle.

L'établissement précise enfin que sous la Présidence du Pr Frédéric MIRANVILLE, des actions concrètes ont été instaurées et validées par les instances de l'établissement pour améliorer les conditions de travail et prendre en compte les difficultés qui peuvent être ressenties par les personnels de l'université.

Outre un accompagnement systématique par des spécialistes sociaux, psychologiques et de santé, les personnels disposent de protocoles de signalements des risques psychosociaux et des situations de suspicion de harcèlement moral permettant la prise en compte des situations individuelles et la recherche de résolutions avec l'objectif de faire cesser durablement ces difficultés pour un mieux-être collectif au sein de la communauté.

### **Contacts presse**

**Anne MARIOTTI**

Direction de la communication

[Anne.mariotti@univ-reunion.fr](mailto:Anne.mariotti@univ-reunion.fr)

06 92 66 155 58